

PP 07 1/03/2013

Survival french language

CFE-CGC
59 rue du Rocher
75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

La CFE-CGC approuve l'initiative des parlementaires qui demandent une commission d'enquête sur l'application du cadre légal dans l'usage du français et le développement d'un plurilinguisme qui ne se limite pas à l'anglais.

La CFE-CGC suit de très près ces questions après avoir montré l'impact de cette contrainte cognitive porteuse de stress par l'imposition de plus en plus répandue de l'anglais dans les entreprises françaises. En 2012, elle a déjà mis en évidence la prise de pouvoir dans certaines entreprises de premier plan par le biais de l'utilisation obligatoire de la langue anglaise.

Le baromètre cadre de la CFE-CGC montre que plus de 37 % des cadres sont impactés régulièrement par cette nouvelle contrainte dans leur exercice professionnel.

La CFE-CGC exige l'ouverture d'une réflexion sur une condition de travail qui s'installe chaque jour dans les entreprises et les lieux d'enseignement. Cette nouvelle contrainte s'accompagne d'un coût économique important et d'un affaiblissement de nos capacités intellectuelles de recherche et de production.

La CFE-CGC souligne qu'une langue étrangère, aussi enrichissante soit-elle, est également porteuse de valeurs, de conceptions sociales et de cultures qu'il ne faut pas sous-estimer. Par exemple, une négociation en langue étrangère dans laquelle serait pris en référence les concepts de « sécurité sociale » ou de « retraite par répartition », appréhendés différemment selon les pays, peut avoir des conséquences aux orientations diverses selon la compréhension qui en est faite.

Service Communication
Pierre Jan
☎ : 01 55 30 12 92
Fax : 01 55 30 12 60
Mél : pierre.jan@cfecgc.fr